

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4225 - MERCREDI 6 MARS 2022

HYDROCARBURES

Les Kinois redoutent une pénurie de carburant

Des messages d'apaisement des autorités congolaises et des compagnies pétrolières se sont multipliés pour calmer les usagers de la route. Jusqu'en début de soirée du 4 décembre 2021, les stations-service ont continué à servir des files impressionnantes de véhicules.

S'adressant à sa clientèle inquiète, Engen DRC SA a annoncé qu'il n'y aura pas de pénurie. La compagnie pétrolière a annoncé l'arrivée à Moanda, depuis le 3 avril, d'un navire transportant vingt-cinq tonnes, soit environ trente millions de litres. Elle a, de ce fait, invité sa clientèle à ne pas céder à la panique.

Page 2



Une station d'essence à Kinshasa

AFFAIRE FRANÇOIS BEYA

L'auditeur général des Fardc se saisit du dossier



Une vue intérieure de l'ex prison central de Makala

Après plusieurs mois de garde à vue à l'Agence nationale des renseignements, l'ancien conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité, François Beya, a été transféré le 4 avril au Centre pénitentiaire de rééducation de Kinshasa, ex-prison de Makala.

L'information a été rendue publique le même jour par le collectif « Free François Beya » qui rapporte, par ailleurs, que le dossier de celui qui fut jusqu'à un passé récent un des proches collaborateurs du chef de l'État a été confié à l'Auditorat général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc).

Page 3

CHAMPIONNATS DE FOOTBALL ÉTRANGERS

Les Congolais Wissa, Afobe, Akolo... buteurs



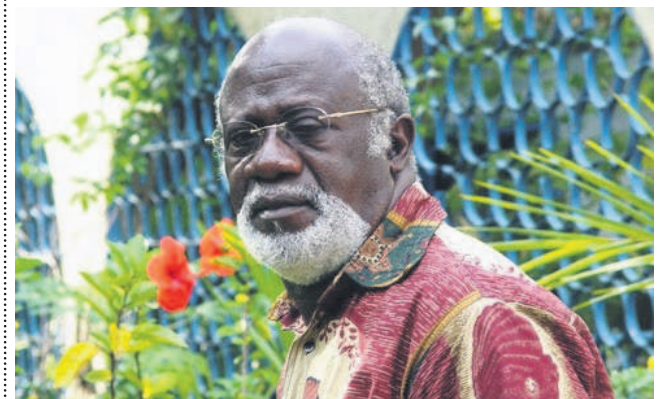
L'international congolais Yoane Wissa

Des Congolais de l'étranger se sont distingués en club le week-end dernier après la trêve internationale, étant décisifs en clubs. C'est notamment le cas de Wissa avec Brentford, Muleka avec Kasimpasa, Akolo avec Amiens, etc. Yoane Wissa a marqué lors de la victoire de Brentford face à Chelsea par quatre buts à un. Jackson Muleka a participé à la victoire de son équipe face à Gazisehir Gaziantep par deux buts à un. Akolo a signé le doublé victorieux des Amiénois à la 29e et 33e mn, le match s'étant soldé par deux buts à zéro.

Page 7

TROIS ANS DE LA DISPARITION DE LIYOLO

Une commémoration dans la discrétion



Me Liyolo

Rappelé au bon souvenir des Kinois grâce au panneau affiché à Batetela, un de ses fameux arrêts du boulevard du 30-juin, le visage familial au sourire radieux du célèbre sculpteur s'est invité au décor de la ville depuis la date anniversaire du jour fatidique où il fut arraché à l'affection de sa famille.

Quoique de leur côté ses proches et membres de la famille aient joué la carte de la discrétion, l'on a noté des initiatives personnelles d'artistes, notamment une publication du slameur Yekima De Bel'Art sur sa page Facebook.

Page 5

ÉDITORIAL

Oléoduc

La coopération entre la République du Congo et la Fédération de Russie fera parler d'elle dans les mois ou les années à venir, grâce au projet de construction du pipeline Pointe-Noire-Loutété-Maloukou. Une infrastructure qui devrait permettre de garantir l'acheminement régulier des carburants vers le centre et le septentrion du pays où jusque-là l'approvisionnement s'effectue au moyen du chemin de fer et de la voie asphaltée. Avec les aléas que l'on connaît dus à la vétusté des rails et à la dégradation des routes.

La société russe Prometey, en charge du projet, a déjà présenté aux autorités congolaises les plans de financement et de réalisation de l'ouvrage qui débouchera à Maloukou, après avoir enjambé les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et du Pool. Ce site situé au nord-est de Brazzaville est ainsi en passe de devenir un véritable point focal.

La localité de Maloukou, point de chute de l'oléoduc, occupera une place de choix dans l'économie nationale. Elle deviendra une plateforme stratégique à travers la zone industrielle et commerciale éponyme nantie des unités de production, des matériaux de construction, d'une usine de montage des tracteurs agricoles et d'autres industries. A quelques encablures de Maloukou se trouve l'endroit retenu pour la construction, sur le majestueux fleuve Congo, du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa.

Le pipeline Pointe-Noire-Loutété-Maloukou servira à la République démocratique du Congo en cas de problème sur la ligne Matadi-Kinshasa. Les produits pétroliers destinés à la République centrafricaine seront chargés dans les barges à partir de Maloukou au lieu du débardère fluvial de Brazzaville. Le projet contribuera ainsi au renforcement des échanges et des liens entre les populations des trois pays.

Avec la sixième commission mixte de coopération prévue en septembre prochain, le Congo et la Russie saisiront certainement la balle au bond pour apporter les derniers réglages afin de démarrer les travaux de l'oléoduc. Ils pourront aussi explorer d'autres pistes de partenariat susceptibles d'arborer des projets d'intérêt commun.

Le Courrier de Kinshasa

HYDROCARBURES

Les Kinois redoutent une pénurie de carburant

Des messages d'apaisement des autorités congolaises et des compagnies pétrolières se sont multipliés pour calmer les usagers de la route. Jusqu'en début de soirée du 4 décembre, les stations-service ont continué à servir des files impressionnantes de véhicules. S'adressant à sa clientèle inquiète, Engen DRC SA a annoncé qu'il n'y aura pas de pénurie.

Les Kinois ont marché suite à la paralysie du transport en commun dans la journée du 4 avril. En fait, depuis le matin, plusieurs chauffeurs de taxi et taxi-bus avaient pris d'assaut les stations-service pour se ravitailler. Beaucoup d'entre eux n'ont pas été convaincus par les explications des pompistes sur la disponibilité du carburant mais la vente aurait été légèrement retardée dans l'attente d'un mot d'ordre de la hiérarchie. Entre temps, les bruits ont circulé depuis la fin de la semaine dernière annonçant une possible pénurie de carburant à la pompe. Dans sa réaction, le ministre des Hydrocarbures a démenti la rumeur, assurant que le travail est fait pour la normalisation de la situation aussi rapidement que possible. A leur tour, les compagnies pétrolières sont montées au créneau dans la même journée pour appuyer la version gouvernementale au moment où, paradoxalement, la capitale congolaise enregistrait des embouteillages monstres provoqués par des véhicules en stationnement devant les sta-



Pénurie de carburant et des longues files d'attente devant les stations-services DR

tions-service. Il n'y a pas de pénurie de carburant, a assuré un des responsables de SEP Congo.

« Nous avons suffisamment de produits pour approvisionner le marché », a-t-il ajouté.

La raison de la panique tient du fait que les stocks auraient fortement baissé et que l'information a circulé, a-t-il renchéri. Toutefois, cela a contribué à alimenter la panique et les consommateurs ont finalement décidé d'investir les stations-service et même de constituer des stocks, une pratique dénoncée vi-

vement par les autorités. Abondant dans le même sens, un communiqué de la compagnie Engen DRC SA a confirmé la situation de la diminution des stocks. Toutefois, à son niveau, la compagnie a annoncé l'arrivée à Moanda, depuis le 3 avril, d'un navire transportant 25 000 tonnes, soit environ 30 millions de litres. A son tour, la compagnie a invité sa clientèle à ne pas céder à la panique. « Les dispositions sont prises pour répondre aux besoins actuels et futurs de tous », a-t-elle assuré.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DOSSIER FRANÇOIS BEYA

L'affaire fixée devant l'auditorat général des Fardc

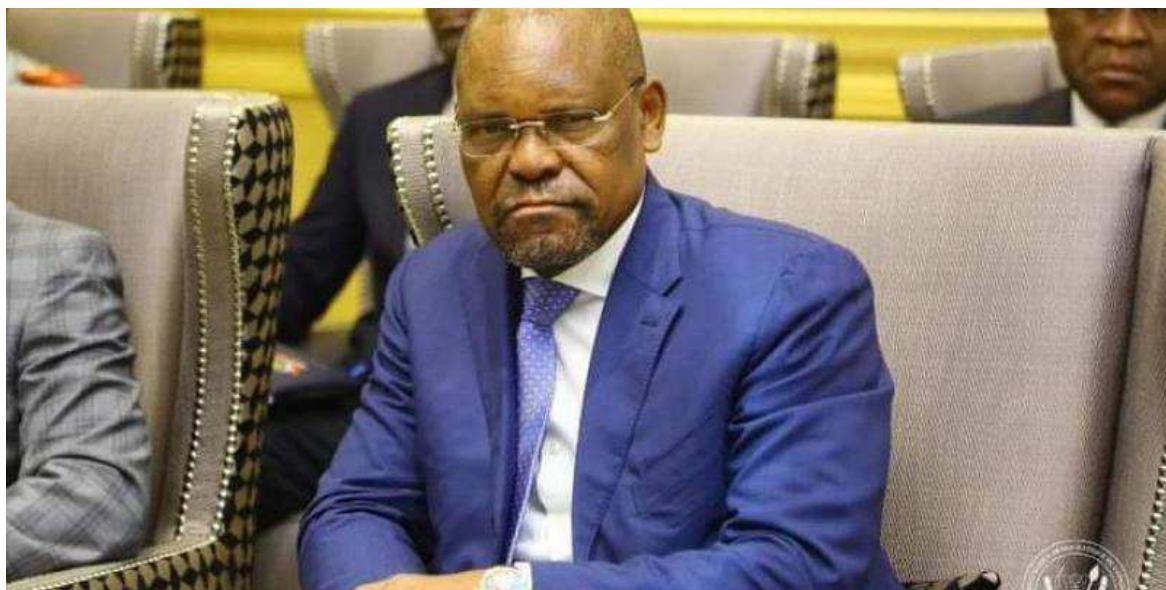
Après plusieurs mois de garde à vue à l'Agence nationale des renseignements (ANR), l'ancien conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité, François Beya, a été transféré le 4 avril au Centre pénitentiaire de rééducation de Kinshasa (CPRK), ex-prison de Makala.

L'information a été rendue publique le même jour par le collectif « Free François Beya » qui rapporte, par ailleurs, que le dossier de celui qui fut jusqu'à un passé récent un des proches collaborateurs du chef de l'État a été confié à l'Auditorat général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc).

Tout en confirmant cette information, des organisations de défense des droits de l'homme sont vite montées au créneau pour appeler au respect des droits fondamentaux de l'intéressé, plaidant pour l'organisation d'un

procès équitable et juste. C'est notamment le cas de l'Association africaine de défense des droits de l'homme qui, dans un récent tweet de son président, émet le souhait de voir ce procès s'éloigner de toute emprise politique afin que l'objectivité en soit l'unique fil conducteur.

Pour rappel, c'est depuis le 5 février dernier que François Beya était détenu dans les locaux de l'ANR, à Kinshasa. La présidence de la République, qui avait communiqué à ce sujet via le porte-parole du chef de l'État, Kasongo Mwema, avait indiqué qu'il s'agit



François Beya

d'une affaire relevant de la sûreté de l'État et que les enquêteurs disposaient d'indices sérieux attestant d'agissements contre

la sécurité nationale dans le chef de l'incriminé. Ce que continue de démentir l'entourage de ce dernier, présenté à tort ou à raison

comme victime d'une « guerre de palais » dans le sérail présidentiel. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENTREPRENEURIAT

Une banque à capitaux congolais en gestation

L'institution financière, a confirmé la Fédération des entreprises du Congo (FEC), pourra faciliter l'accès aux crédits bancaires des petites et moyennes entreprises (PME) en République démocratique du Congo (RDC).

L'annonce de la FEC continue de susciter des réactions diverses parmi les bénéficiaires, en l'occurrence les PME et les entrepreneurs locaux dans leur ensemble. En effet, comme l'explique l'organisation patronale de la RDC, l'objectif de la nouvelle banque congolaise sera de promouvoir l'entrepreneuriat local, même si sa cible principale restera dans un premier temps les PME.

Pour autant, la volonté de créer

cette année, qu'une banque nationale congolaise, appartenant aux Congolais, puisse naître », révèle l'administrateur délégué, Kimona Bononge. Quant aux bénéficiaires, il y a bien entendu les PME d'abord mais la vision est plus large : créer de la richesse nationale. Pour la FEC, il est important de parvenir à l'émergence d'une classe des opérateurs économiques congolais qui se comptent actuellement du

« Nous sommes en train de nous battre, de voir avec les autorités du pays, notamment le ministère de l'Emploi et celui des Finances publiques, la matérialisation de cette vision d'ici la fin de cette année, qu'une banque nationale congolaise, appartenant aux Congolais, puisse naître »

une telle institution financière remonte bien plus loin. Depuis l'époque de la Banque de Kinshasa, la FEC était déjà en train d'évaluer la possibilité d'un financement pour mettre en place une banque congolaise. « Nous sommes en train de nous battre, de voir avec les autorités du pays, notamment le ministère de l'Emploi et celui des Finances publiques, la matérialisation de cette vision d'ici la fin de

bout des doigts. De 2014 à aujourd'hui, plusieurs réunions du secteur privé ont tablé sur cette problématique. Pour réussir ce pari, il a fallu mettre en œuvre des stratégies pour l'accompagnement et la promotion des PME. Il était indispensable à la fois d'adopter une politique protectrice des PME congolaises et de mettre en place un service financier adapté.

Laurent Essolomwa

DOSSIER RAM

Augustin Kibassa Maliba de nouveau devant les députés

Le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC) est une fois de plus interpellé à l'Assemblée nationale au sujet du dossier relatif à la taxe du Registre des appareils mobiles (RAM), ponctionnée pendant un temps dans le compte des utilisateurs des appareils mobiles en République démocratique du Congo.

A travers une question orale avec débat déposée le 4 avril au bureau de la chambre basse du Parlement, la députée nationale Geneviève Inagosi voudrait que le ministre Kibassa fixe les députés sur les délais et modalités de remboursement des différents prélèvements faits dans le cadre du RAM. « C'est une question orale avec débat, parce que la taxe a été déjà supprimée depuis le 1er mars sur décision du gouvernement lors de sa 41e réunion du conseil des ministres.

Il est attesté que c'était une taxe illégale à la suite de la recommandation de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il est tout à fait logique que le gouvernement, à travers le ministère des PT-NTIC, nous donne les délais et les modalités de remboursement



Une manifestation contre le RAM/actualité.cd

de ce prélèvement indu », a précisé la députée Geneviève Inagosi.

Rappelons qu'après moult contestations des utilisateurs des réseaux téléphoniques dans le pays, des associations de la société civile et des députés au sujet de cette taxe ponctionnée automatiquement sur les comptes des utilisateurs des réseaux de téléphonie mobile, le conseil des ministres a décidé, le 1er mars, de suspendre ce prélèvement. Mais, pour beaucoup, cette décision

devrait aller au-delà de la simple suspension du prélèvement de la taxe pour voir les consommateurs indûment soumis à cette taxe de rentrer dans leurs droits, notamment en leur restituant les montants ponctionnés. Il faut également signaler que depuis l'instauration de cette taxe, en 2020, jusqu'à sa suppression, les fonds générés n'ont pas pu être retracés. Et des appels au remboursement ont continué à se multiplier.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Eddy Masumbuko : « Il est primordial d'être toujours à l'écoute de son moi intérieur »

Spécialisé dans la réalisation de vêtements en bambou, l'artiste plasticien dit être devenu designer à la suite d'une méditation. Dans cette interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa, il parle de son travail expliquant sa démarche personnelle et des spécificités de ses produits qui, tout en étant des objets d'art, sont des vêtements à part entière.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Que pourriez-vous dire à nos lecteurs à votre sujet ?

Eddy Masumbuko (E.M.) : Je suis un artiste plasticien à plusieurs facettes. Je fais de la peinture, la performance, des installations et je fais également du design.

L.C.K. : Vous aviez participé au premier Salon de design et mobilier de Kinshasa, Kindeswe, en tant que designer. Pourriez-vous nous en parler ?

E.M. : J'y avais présenté mes costumes en bambou. Leur création est partie d'un constat en lien avec ma démarche artistique. J'ai toujours pensé qu'à un moment, l'homme est en contact avec l'Éternel, en état de pureté. Très souvent, c'est à ce moment que l'on ressent certaines choses : une idée particulière traverse l'esprit et doit être réalisée. C'est dans cet esprit que j'ai senti dans mon for intérieur cette pensée de créer des costumes à l'aide du bambou. J'avais émis des doutes à ce sujet mais cette idée se répétait sans cesse au point que je me suis décidé à la réaliser.



Eddy Masumbuko portant un de ses gilets en bambou/Adiac

Et, depuis lors, je pratique aussi du design et pense qu'il est primordial d'être toujours à l'écoute de son moi intérieur. C'est ce qui peut nous amener à accomplir de nombreuses choses.

L.C.K. : Vos costumes en bambou peuvent-ils être portés tel de vrais vêtements ? Vous est-il arrivé d'en vendre pour cet usage ou juste comme

des œuvres d'art ?

E.M. : Oui ! Outre le fait que ce sont des objets artistiques, j'en ai déjà vendu. J'ai un client fidèle à Lubumbashi, chaque fois que je m'y rends je reviens sans mon gilet. J'y ai été à trois reprises et quand j'y suis, je lui vends mes créations.

L.C.K. : Quelle est la gamme de produits en bambou que vous pro-

posez ? Et combien de temps la confection d'un gilet vous prend-il ?

E.M. : Je propose plusieurs choses : gilets, manteaux, cravates, culottes, sandales, chapeaux. Il y a une diversité de produits réalisés en bambou que je propose aux clients. La confection prend au moins deux semaines. La première est destinée à la collection du bambou qu'il faut ensuite couper et la troisième étape c'est le montage des pièces.

L.C.K. : Quels genres de bambou utilisez-vous pour la confection de vos vêtements ?

E.M. : Ici, nous les appelons bambous de Chine, ils sont petits et je recueille les secs parce que les frais posent des problèmes. Nous les trouvons dans les sites d'érosions parce qu'ils servent à lutter contre les glissements de terre. Cela a influé ma démarche, je fais un parallèle entre les érosions et les insuffisances humaines que je compare à ces vides que créent les glissements de terrain.

L.C.K. : Quelle garantie avons-nous que les sandales en bambou peuvent se chausser sans danger, ne blessent pas ou ne font

pas mal aux pieds ?

E.M. : Tout est bien étudié, les sandales ne blessent pas. Avant leur réalisation, tout a été bien étudié, des simulations de mouvements, faire en sorte que cela soit bon pour la marche lorsqu'elles sont chaussées et ne provoquent aucune gêne.

L.C.K. : Mais vos vêtements autant que les sandales ne se portent pas directement sur le corps, n'ont pas de contact direct avec la peau...

E.M. : Oui, ce sont normalement des pardessus, s'ils ont été conçus de cette façon. Etant donné que les pièces de bambou sont alignées les unes à côté des autres, il y a des espacements, il est recommandé de porter une tenue pardessus qui se pose, le gilet, le manteau, la culotte, etc.

L.C.K. : L'autre spécificité de vos vêtements c'est qu'ils sont unisexes, nous semble-t-il...

E.M. : Effectivement ! Ils peuvent se porter indifféremment par les hommes et les femmes, de même pour les enfants. Tout le monde peut se vêtir avec nos vêtements.

Propos recueillis par

Nioni Masela

MÉDIAS

Radio Mwana Mboko de nouveau fonctionnelle

La radio émettant de Lisala, sommée verbalement de cesser d'émettre depuis le 5 janvier sur ordre du gouverneur de province, Serge Mungulu, a repris ses émissions, le 26 mars, après quatre-vingt-quatre jours d'interruption.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a pris acte de la réouverture de la station privée émettant à Lisala, chef-lieu de la province de Mongala. Tout en saluant la reprise des émissions de ce média, il déplore néanmoins une décision prise en violation manifeste de la loi et des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Radio Mwana Mboka, a fait savoir l'Olpa dans un communiqué signé le 4 avril, a repris ses émissions, le 26

mars après quatre-vingt-quatre jours d'interruption. La levée de la mesure de fermeture a été annoncée le 25 mars par le porte-parole du gouvernement provincial de Mongala, Bosco Mongbele. Olpa renseigne également que quelques jours avant l'annonce de cette décision, le directeur de la radio, Yannick Makambo, s'est réservé de signer un acte d'engagement proposé par l'autorité provinciale comme préalable pour obtenir la levée du siège du média par la police.

Cette organisation rappelle, en outre, que Radio Mwana Mboka a été sommée verbalement de cesser d'émettre, le 5 janvier dernier, par le commissaire provincial intérimaire de la police nationale congolaise de Mongala, le colonel Antoine Masirika, ayant reçu l'ordre verbal du gouverneur Serge Mungulu. A en croire Olpa, la radio a été accusée de diffuser régulièrement des émissions à caractère politique en violation d'une décision d'interdiction du ministre provincial de l'Intérieur.

Lucien Dianzenza

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.




Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpita), Brazzaville
République du Congo

TROIS ANS DE LA DISPARITION DE LIYOLO

Une commémoration dans la discrétion

Rappelé au bon souvenir des Kinois grâce au panneau affiché à Batetela, un de ses fameux arrêts du Boulevard du 30 juin, le visage familier au sourire radieux du célèbre sculpteur s'est invité au décor de la ville depuis la date anniversaire du jour fatidique où il fut arraché à l'affection de sa famille, qui elle a choisi le recueillement préférant la méditation à une organisation faste le 1er avril.

Interrogée par «*Le Courrier de Kinshasa*» à propos d'une éventuelle organisation à venir à l'exemple de l'exposition qu'avait abrité Kin ArtStudio l'an dernier, Myoto Liyolo a répondu par la négative. «*Il n'y a pas de programme cette année*», a-t-elle dit. Et de préciser : «*Juste un recueillement en famille le 1er avril et un affichage sur le boulevard*». Cette précision est d'autant plus nécessaire qu'à l'occasion des deux ans de la disparition du maître, La Fondation Liyolo, dont elle est directrice, avait organisé, du 28 mai au 5 juin 2021, un événement en sa mémoire, l'exposition «*Liyolo empreintes*». C'était, certes, l'occasion de revenir sur le parcours sans égal de l'illustre sculpteur mort en Autriche, mais aussi de donner le privilège aux visiteurs de contempler alors certaines des œuvres de sa collection privée. Si la famille Liyolo a fait le choix du recueillement

cette fois, Myoto a néanmoins prévenu : «*Les grandes choses se feront l'année prochaine*». Du reste, quoique de son côté elle ait joué la carte de la discrétion, l'on a noté des initiatives personnelles d'artistes, notamment une publication du slameur Yekima De Bel'Art sur sa page Facebook. Le texte intitulé au nom du «*Me Alfred Liyolo*» n'est ni plus ni moins qu'un vibrant hommage rendu à sa prestigieuse personne. Sculptant les mots, il y livre le récit de vie du sculpteur émérite partant de ses origines. «*C'est l'histoire du fils de Bolobo*», commence-t-il, ajoutant non sans admiration : «*Qui conquiert le monde à coups d'ébauchoir et de ciseaux*». Et de soutenir qu'au final, «*C'est l'histoire du fils du Congo/ Qui par l'airain en sculpte les visages du beau*». Par ailleurs, Myoto Liyolo, lors de cet entretien autour du maître, a émis le regret



Me Liyolo rappelé au souvenir des Kinois trois ans après sa mort/DR

que «*cinquante ans après son combat, les mêmes problèmes qui se posaient sur la valorisation de la culture et de l'art restent d'actualité*». Il est paru aberrant à ses yeux que le contexte soit resté inchangé à ce jour, évoquant «*le manque de cadre, de compréhension et l'absence d'une part active*

du gouvernement au dialogue sur ce propos». Et qui pis est, a-t-elle encore souligné, «*les culturels ne savent pas s'organiser car le premier investisseur devait d'abord être le gouvernement quitte à promouvoir, au-delà de la musique, l'entrepreneuriat culturel et la valorisation des métiers de*

l'art». Pas étonnant dès lors que, déplore la directrice de la Fondation Liyolo, «*l'artiste congolais continue d'être indigent, en majorité. Et pourtant, il y a un foisonnement extraordinaire de créativité à travers le pays qui mérite d'être reconnu et traité à sa juste valeur*».

Nioni Masela

7^E ART«*My love de rêve*» bientôt sur le petit écran

Bimpa Production annonce la sortie, d'ici à la fin de ce mois, de la série de vingt épisodes réalisée et tournée à Kinshasa à partir d'une idée originale de Lionel Nzey.

«*My love de rêve*» est le projet auquel travaille Bimpa Production en ce moment. Son coordonnateur, Tshoper Kabambi, a affirmé au «*Courrier de Kinshasa*» que son équipe met toute son énergie à réussir ce qu'il tient pour un nouveau défi à relever. Il a indiqué que la série est co-réalisée par Lionel Nzey et Kadhafi Mbuyamba, un des jeunes cinéastes assez connu maintenant dans l'univers du cinéma kinois et reconnu comme un membre actif de la maison de production installée à Limete. Au moment où il annonce la prochaine diffusion de «*My love de rêve*», Tshoper Kabambi précise qu'elle sera sous peu sur



Un extrait de rêve avec Lolita, Prisca et Candy Love, au milieu/Adiac

le petit écran, convaincu que «*les pourparlers actuels avec le diffuseur*» dont il n'a pas livré l'identité sont prometteurs. Ainsi, «*si tout va bien, d'ici à la fin avril,*

My Love de rêve sera sur vos petits écrans», a-t-il renchéri. Ce qu'il y a lieu de savoir jusqu'ici, a-t-il dit, c'est qu'il s'agit «*d'une série d'environ vingt épisodes*». Et

pour l'instant, le jeune cinéaste-producteur a ajouté : «*Nous avons déjà tourné dix épisodes et tout se passe bien*».

Le petit extrait de «*My*

love de rêve» posté sur YouTube que Bimpa Production invite à découvrir donne un avant-goût de cette série qui a tout l'air d'une comédie. Selon ce qu'il en ressort, l'histoire est construite autour d'une agence matrimoniale qui semble avoir un certain succès. Elle compte parmi ses clients des hommes, jeunes mais aussi d'âge mûr en quête d'une âme sœur. La gent féminine n'est pas en reste, trois jeunes dames dénommées Lolita, Prisca et Candy Love y font leur présentation. La dernière, qui semble la plus jeune des trois, que l'on devine assez sulfureuse, y met une bonne dose de sensualité.

Nioni Masela

GESTION DES CRISES SANITAIRES MAJEURES

Des professionnels de l'OMS et du ministère de la Santé en formation

Face à la survenue des épidémies, surtout dans la région africaine de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il est important de disposer des ressources humaines bien formées et outillées pour les contenir. C'est dans ce cadre qu'il se tient, depuis le 4 avril, à Kisantu au Kongo central, un atelier de formation de cinq jours sur le système de gestion des incidents et des procédures opérationnelles normalisées en situation d'urgence.

L'atelier de renforcement des capacités des professionnels de l'OMS, du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, avec la participation des Centres américains pour la prévention et le contrôle des maladies, a été ouvert par le chargé du bureau de l'OMS en République démocratique du Congo (RDC), le Dr Amédée Prosper Djiguimé. Il a indiqué que la réponse aux urgences de santé publique nécessite un pool adéquat de professionnels de l'OMS dévoués, qualifiés et expérimentés, correctement formés pour soutenir de manière appropriée et suffisante le pays pendant les phases critiques d'une épidémie ou d'une autre urgence sanitaire, catastrophe ou crise humanitaire.

Il a souligné que la région

africaine a enregistré en moyenne soixante-trois flambées de maladies par an depuis 2011. Une nouvelle flambée de maladies d'ampleur variable en moyenne, a-t-il dit, est signalée tous les trois à quatre jours dans la région africaine, et la RDC a connu et continue de connaître sa juste part de ce fardeau. «*Nous essayons de créer une main-d'œuvre d'excellence pour le travail de l'OMS dans la préparation et la réponse aux urgences sanitaires*», a ajouté le Dr Amédée Prosper Djiguimé.

S'adressant aux participants, il a souhaité qu'ils soient disponibles lorsque le pays aura besoin d'eux. «*Vous avez été soigneusement sélectionnés pour participer à cette formation afin de vous doter de*



meilleures pratiques et des outils requis pour la coordination de la préparation et de la réponse aux urgences de santé publique. Nous espérons sincèrement que vous vous rendrez disponibles pour servir la RDC lorsque

nous ferons appel à vous en cas de futures urgences de santé publique, après avoir bénéficié de cet énorme investissement», a indiqué le chargé de bureau de l'OMS.

De son côté, le Dr Christian Ngandu, au nom de la

Direction générale de lutte contre la maladie, a espéré que cette formation améliorera «*d'avantage la coordination des interventions pour que notre pays soit en capacité de s'approprier pleinement son leadership dans la réponse lors de la survenue des flambées épidémiques de grande ampleur ou des crises humanitaires*». Cette formation qui mélange des sessions théoriques et pratiques sur l'utilisation des outils est entièrement financée par le Bureau régional qui a également mis à disposition ses facilitateurs. Ces derniers en assurent la conduite à la fois en présentiel et en mode virtuel depuis le Bureau régional basé à Brazzaville, en République du Congo.

Blandine Lusimana



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv





AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessso
Brazzaville - République du Congo

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe file en quarts de finale

Premier du groupe C de la Coupe de la Confédération, le Tout Puissant Mazembe affrontera en quarts de finale soit Pyramids FC d'Egypte, soit Al Ittihad de Libye, ou encore Simba SC de Tanzanie.

Le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi s'est hissé en quarts de finale de la 19^e édition de la Coupe de la Confédération, après sa victoire franche face à Al Masry d'Egypte, le 3 avril dans son stade de la commune de Kamalondo (2-0), lors de la dernière journée de cette compétition africaine interclubs. Les joueurs du coach français Franck Dumas ont dominé leurs adversaires avec une possession de balle de 58 %, concrétisée en seconde période par le doublé de l'attaquant Adam Bossu Nzali à la 53^e mn sur une passe décisive du meneur de jeu Glody Likonza et à la 75^e mn.

Curieusement pour ce match, le latéral gauche, Ernest Luzolo Sita, a été placé au milieu de terrain, alors que le défenseur Zambien Kabaso Chongo a joué sur le flanc gauche. Le défenseur Godet Masengo a, pour sa

part, joué comme latéral droit, préféré au taulier Djoss Issama Mpeko.

Notons-le, le gardien de but international malien, Ibrahim Mounkoro, est resté sur le banc, laissant sa place à Baggio Siadi Ngusia. Le onze de départ de Mazembe s'est donc composé de Baggio Siadi dans les perches, Tandi Mwape, Kabaso Chongo, Kevin Mondeko et Godet Masengo (remplacé à la 46^e mn par Issama). Au milieu de terrain, il y a eu l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Glody Likonza (remplacé à la 85^e mn par Zemango Soze), Ernest Luzolo Sita, et en attaque (Mercey Ngimbi (remplacé à la 82^e mn par Patient Mwamba), Adam Bossu Nzali (remplacé à la 85^e mn par Trésor Mputu Mabi) et Jephthé Kitambala (remplacé par Bakata à la 82^e mn).

Du côté d'Al Masry, on a retrou-



Adam Bossu Nzali, auteur du doublé victorieux de Mazembe contre Al Masry, le 3 avril 2022.

vé au coup d'envoi le gardien de but Massoud, et dans le champ, El Eraki, Hamed, Ayouni, Kenawi, Hamoudi, Eze (remplacé à la 74^e mn par Ibrahim), Moussa (remplacé à la 69^e mn par Shawky), Grendo, Marei, et Amamchi (remplacé à la 58^e mn par Ilyes).

Pyramids FC, Al Ittihad ou Simba, probable futur adversaire... Grâce à ce succès, Mazembe finit donc en tête de son groupe avec onze points glanés en trois victoires, une défaite et deux résultats d'égalité. Al Masry se qualifie en terminant deuxième avec dix points. Vainqueur de

Coton Sport, le même jour à Garoua (0-1), grâce à un but de Mamadou Cissé à la 7^e mn, l'AS Otohô du Congo-Brazzaville prend la troisième position du groupe C avec huit points, devant la lanterne rouge, Coton Sport (trois points).

Ayant fini premier, Mazembe affrontera en quarts de finale l'une des équipes qui ont fini deuxième de leurs groupes respectifs. Il s'agit de Pyramids FC d'Egypte, deuxième du groupe A; Al Ittihad de Libye, deuxième du groupe B, derrière Orlando Pirates d'Afrique du Sud et Simba SC de Tanzanie, deuxième du groupe D, derrière Renaissance sportive de Berkane du Maroc (avec le coach Florent Ibenge). Les Corbeaux joueront le match aller des quarts de finale en déplacement, avant le match retour à domicile.

Martin Engimo

CHAMPIONNATS DE FOOTBALL ÉTRANGERS

Les Congolais Wissa, Afobe, Akolo, ... buteurs

Des Congolais de l'étranger se sont distingués en club le week-end dernier après la trêve internationale, étant décisifs en clubs: le cas de Wissa avec Brentford, Muleka avec Kasimpasa, Akolo avec Amiens...



Wissa

Après la trêve internationale avec la pénible élimination des Léopards en barrage de la Coupe du monde Qatar 2022 par les Lions de l'Atlas du Maroc, des championnats nationaux ont repris à l'étranger. Et plusieurs internationaux congolais se sont illustrés par des buts. Buteur avec la sélection à Kinshasa lors de l'égalité d'un but partout entre République démocratique du Congo et le Maroc, Yoane Wissa a le bleu de chauffe. Le 2 avril, il a marqué pour son retour en club, lors de la large victoire de Brentford face à Chelsea par quatre buts à un. Entré en jeu à la 85^e mn, l'ancien joueur de Lorient, en France, a inscrit le quatrième but de son club d'une somptueuse frappe à la 87^e mn. C'est son huitième but avec Brentford, toutes compétitions confondues. Promu cette année en Premier League,

Brentford est 14^e au classement après trente et une journées de la D1 anglaise.

Toujours en Angleterre, mais en Championship (D2 anglaise), l'on note le but de Benik Afobe Tunani avec Millwall face à Luton Town, à la 81^e mn. Les deux équipes se sont quittées sur une égalité de deux buts partout dans un match de la 39^e journée. Afobe Tunani a déjà inscrit cette saison dix buts. Millwall est 10^e avec 58 points alors que Luton Town occupe la 4^e position de la Championship avec 64 points. De retour en club après un moment difficile en sélection, Chadrack Akolo a offert les trois points de la victoire à Amiens sur la pelouse de Valenciennes, en match de la 31^e journée de la L2 française. Akolo a signé le doublé victorieux des Amiénois à la 29^e et 33^e mn, le match s'étant soldé par deux buts à

zéro. L'ancien joueur de Sion et Neuchâtel Xamas (Suisse), passé par Stuttgart et Paderborn en Allemagne, semble prendre du plaisir à Amiens avec déjà un total de six buts inscrits.

Muleka, le « Sniper », Okita et Bongonga ont aussi marqué...

On l'avait surnommé le « Sniper ». Ancien buteur de Mazembe et de Standard de Liège, Jackson Muleka flambe

est arrivé à la faveur du mercato d'hiver, prêté par Standard de Liège en Belgique. Kasimpasa a obtenu le but de la victoire à la 90+7^e mn. Depuis son arrivée en Super Lig Turque, il ne s'arrête pas de marquer et Kasimpasa qui était dans la zone de relégation à son arrivée occupe actuellement la 11^e place au classement.

L'attaquant international Jonathan Okita qui n'a pas été convoqué pour le barrage par Hector



Muleka

compte 69 points devant PSV Eindhoven (65 points).

Signalons aussi le but de Vinny Bongonga avec Etoile du Sahel de Tunisie face à Jwaneng Galaxy du Botswana en dernière journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique. L'ancien buteur du Daring Club Motema Pembe de Kinshasa, passé par FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, a marqué le premier but du club de Sousse à la 7^e mn, qui l'a emporté par trois buts à deux. Du côté de Jwaneng Galaxy, l'on note le doublé (80^e et 85^e mn) d'un certain Gilbert Baruti au cours de cette défaite face à Etoile du Sahel. Mais le club de Sousse est éliminé, se classant troisième du groupe C avec six points, derrière l'Espérance sportive de Tunis (quatorze points) et CR Belouizdad d'Algérie (onze points).

M.E.



Akolo

à Kasimpasa, en Turquie. Lui aussi absent du groupe des Léopards contre les Lions de l'Atlas au barrage du Mondial Qatar 2022, Jackson Muleka a participé à la victoire à l'arrachée de son équipe face à Gazisehir Gaziantep par deux buts à un, en match de la 31^e journée. Il a égalisé pour son équipe à la 41^e mn alors que Kasimpasa a été réduit à dix depuis la 35^e mn. Son sixième but en sept apparitions avec cette équipe, lui qui y

Cuper est cependant resté performant en club. Il a pris une part active dans la victoire de NEC Nijmegen face à Caambur au championnat des Pays Bas. Il a été buteur à la 2^e mn et passeur décisif à la 78^e pour Javier Vet lors du succès de NEC par deux buts à un. Okita a donc un bilan de six buts et six passes décisives cette saison. NEC est 9^e au classement après vingt-huit journées du championnat hollandais dominé par l'Ajax qui

COVID-19

Les quatre barrières empêchant d'élargir les vaccinations en Afrique

Seuls 15 % de la population du continent africain sont entièrement vaccinés contre la covid-19, à quelques mois de l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon lequel les pays atteignent le seuil de 70% de vaccination d'ici le milieu de l'année en cours.

Alors que le dilemme de 2021 concernait l'accès en raison de la thésaurisation mondiale des vaccins par les pays à revenu élevé, cette année, la lenteur des déploiements dans les pays entrave des taux de vaccination plus larges. Le directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, le Dr John Nkengasong, a déclaré qu'il existe quatre obstacles auxquels sont confrontés de nombreux pays alors qu'ils s'efforcent d'administrer des vaccins à leur population: le stockage; la logistique pour atteindre les régions éloignées; la capacité d'augmentation de la main-d'œuvre limitée; et la volonté des gens d'obtenir le coup. « Une combinaison de facteurs qui limite l'adoption rapide des vaccins », a-t-il déclaré, rappelant des difficultés rencontrées par nombreux pays africains. « Le continent a acheté 750 millions de doses de vaccins contre la covid-19, et sur ce nombre, les pays ont administré 65 %, soit 489 millions de doses », selon lui.

Stockage insuffisant

De nombreux pays n'ont pas suffisamment d'installations de stock-

age pour les vaccins entrants. Les pays africains ont besoin d'entrepôts bien gérés, avec les bons types de réfrigération, a indiqué le Dr John Nkengasong.

Atteindre le dernier kilomètre

Il est difficile de déplacer les vaccins des installations de stockage dans les zones urbaines vers des endroits éloignés. Les pays ont besoin d'un nombre suffisant de véhicules équipés pour transporter les vaccins à des températures appropriées sur de longues distances; pour atteindre les zones très reculées, les agents de santé ont besoin d'un réfrigérateur portable ainsi que des seringues.

Main-d'œuvre limitée

À chaque étape du parcours de livraison des vaccins, les pays ont besoin d'un nombre suffisant de personnes pour assurer le fonctionnement des systèmes. De nombreux pays ne disposent pas d'une capacité de pointe adéquate pour leur main-d'œuvre, notamment des agents de santé pour les répartir et pour une vaccination rapide.

Réticence à la vaccination

Les nouveaux cas sur le continent « chutent considérablement », selon l'OMS et, parallèlement, de nombreux pays réduisent les mesures de confinement. Par exemple, à la mi-mars, le Kenya a abandonné un mandat de masque de près de deux ans. Mais alors que cela se produit, on craint que les gens pensent qu'il n'est plus nécessaire de se faire vacciner. « Vous devez toujours vous faire vacciner en raison de l'imprévisibilité de ce virus », a-t-il déclaré, ajoutant que le continent connaît généralement un creux d'environ deux à trois mois, puis les cas augmentent à nouveau. « A tout moment, nous pouvons voir des rebonds de ce virus », a-t-il soutenu. Mais tous les pays ne sont pas en difficulté. Dix pays africains ont complètement vacciné plus de 35% de leur population (Botswana, Cap-Vert, Lesotho, Maurice, Maroc, Mozambique, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Seychelles et Tunisie); alors que la plupart des pays, trente-huit, sont encore bien en deçà de ce nombre.

Noël Ndong

Une protection meilleure après un vaccin et une infection

Les personnes les mieux protégées sont celles qui ont à la fois été vaccinées et infectées, montrent deux études publiées vendredi dernier.

Les deux travaux, publiés dans le Lancet Infectious Diseases, apportent des éléments de réponse à une question vivement débattue scientifiquement: est-on mieux protégé contre la maladie après avoir été infecté ou après avoir été vacciné? La réponse n'est pas forcément binaire, mais ces études soulignent qu'un ancien malade du covid a tout intérêt à se faire vacciner pour renforcer l'immunité déjà acquise par son infection passée.

Le premier de ces travaux se base sur les données de santé de plus de 200 000 Brésiliens, dont le pays a été l'un des plus frappés au monde par la pandémie de covid. Sur cet échantillon, une partie des individus a été infectée sans être vaccinée. Chez ceux qui ont survécu à la maladie, une partie a reçu un vaccin - Pfizer/BioNTech, AstraZeneca, Sinovac ou Johnson & Johnson/Janssen - et l'autre non. Or, « ces quatre vaccins s'avèrent donner une protection supplémentaire et conséquente aux personnes déjà infectées par le covid-19 auparavant », remarque l'un des auteurs, Julio Croda.

Cette protection est plus ou moins importante: les risques d'hospitalisation ou de décès sont réduits de 90% avec Pfizer/BioNTech et AstraZeneca, d'environ 80% avec Sinovac, mais d'un peu plus de moitié seulement avec Johnson & Johnson.

La seconde étude, réalisée à partir de données suédoises, va dans le même sens. Elle montre que les anciens malades du covid gardent une immunité élevée jusqu'à une vingtaine de mois. Mais elle indique aussi que ces personnes voient le risque de réinfection baisser encore plus - de deux tiers, environ - si elles ont été vaccinées après leur première infection.

Ces deux études ont toutefois une faiblesse: elles couvrent une période qui précède l'émergence du variant Omicron, nettement plus contagieux et résistant aux vaccins que ses prédécesseurs. Toutefois, elles laissent penser que l'immunité hybride, acquise en étant à la fois exposé à une infection et à la vaccination pourrait donner une protection durable, y compris contre de nouveaux variants, estime le chercheur indien Pramod Kumar, qui n'a pas participé à ces études.

D'après AFP

NIGER

Visite de travail du chef d'état-major des armées françaises

Le chef d'état-major des armées françaises, Thierry Burkhard, est au Niger dans le cadre d'une visite de travail dont la durée n'a pas été communiquée.

En compagnie de son homologue nigérien, le général Salifou Mody, Thierry Burkhard a rendu visite à un détachement des forces armées nigériennes et françaises à Ouallam, au nord-ouest de Niamey, près de la frontière malienne. Les motivations de cette visite seraient liées au vote, par l'assemblée nationale nigérienne, d'un éventuel redéploiement des forces françaises et européennes au Niger. « J'étais

aujourd'hui effectivement à Ouallam avec mon homologue, le général Mody, pour visiter les forces nigériennes et françaises qui sont engagées ensemble en plein partenariat de lutte contre le terrorisme. J'ai vu des forces pleinement coordonnées et engagées dans leurs actions », a indiqué Thierry Burkhard.

Au sujet du redéploiement annoncé de la force française Barkhane

au Niger, après son retrait du Mali, il a expliqué que la décision prise était la réarticulation de l'armée française en quittant le Mali. « Cette réarticulation dépendra des besoins qu'expriment les Nigériens », a-t-il précisé, ajoutant une présence des militaires français actuellement au Niger « à la demande des autorités nigériennes ».

En février dernier, le président

français, Emmanuel Macron, avait annoncé qu'en accord avec les autorités nigériennes, les forces françaises et européennes des opérations Barkhane et Takuba vont être redéployées au Niger, après leur retrait du Mali. Pour être effective, la décision doit être approuvée par l'Assemblée nationale du Niger qui ne s'est pas encore exprimée sur la question.

Emmanuel Macron mettait officiellement un terme à neuf ans de présence militaire au Mali, probablement à la faveur d'un double coup d'Etat. Mais, les forces françaises ne se sont pas retirées de la région. Leur posture a été revue afin de mieux prendre en compte l'évolution de la menace jihadiste, qui s'étend désormais vers les pays du golfe de Guinée. « Le sacrifice de nos camarades, morts

dans l'exécution de la mission, n'a pas été inutile [...]. Durant ces neuf années, les armées françaises ont rempli les missions qui leur ont été confiées. Le Mali ne s'est pas effondré, il n'est pas devenu un sanctuaire du terrorisme international », avait souligné le chef d'état major des armées, rappelant les efforts consentis pour « reconstruire et consolider » les forces armées maliennes.

Au-delà de l'aspect militaire, le général Burkhard avait souligné les actions de Barkhane au profit de la population civile, permettant à celle-ci de « bénéficier de l'aide au développement ». Dans la réarticulation, le Niger a été choisi comme le nouveau point d'ancrage français au Sahel.

Noël Ndong



Océan du Nord
Sécurité - Confort - Fiabilité

OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

À VENDRE

Une parcelle sur l'avenue
Matsoua à Bacongo

Contacts :

06 661 47 77 / 05 588 42 39

SOUTIEN APRÈS L'ACCOUCHEMENT

L'OMS conseille des soins de qualité aux mères et nouveau-nés

Afin de sécuriser la santé des mères et nouveau-nés au cours des premières semaines décisives suivant l'accouchement, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a présenté, le week-end dernier, ses soixante-trois premières lignes directrices mondiales pour soutenir cette catégorie de personnes pendant la période postnatale.

L'objectif principal de la politique de l'organisation onusienne est d'encourager les Etats et les responsables des structures de santé à respecter les recommandations liées à la sécurité des femmes enceintes et leurs enfants. Ceci en mettant sur pied une stratégie efficace, susceptible de prodiguer des soins de qualité aux femmes et aux nouveau-nés, notamment au cours des six premières semaines suivant la naissance de l'enfant.

« Il est urgent d'apporter un soutien pour la santé physique et mentale pendant la période postnatale. Ceci, pour le bon développement du nouveau-né et le rétablissement mental et physique global et le bien-être de la mère », spécifie l'OMS. Elle évoque le fait que dans le monde, plus de trois femmes et nouveau-nés sur dix ne bénéficient pas actuellement de soins postnataux au cours des premiers jours suivant la naissance. Une période pendant laquelle surviennent la plupart des décès de mères et de nouveau-nés. Alors que, c'est pendant ce laps de temps que les conséquences physiques et affectives de l'accouchement, notamment les blessures, douleurs ou traumatismes récurrents peuvent être dévastatrices, si elles ne sont pas prises en charge. Or, elles peuvent être traitées facilement lorsque les soins appropriés sont prodigués au bon moment.

« Il faut continuer à prodiguer des soins de qualité à la mère et au nouveau-né même après l'accouchement. En effet, la naissance d'un enfant est un événement qui bouleverse la



vie. Il suscite l'amour, l'espoir et l'enthousiasme, mais il peut aussi être une source de stress et d'inquiétude sans précédent. Les parents et en particulier les femmes, dont les besoins sont trop souvent négligés à la naissance de l'enfant, doivent pouvoir bénéficier de systèmes de soins et de soutien solides », a précisé le directeur du département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et vieillissement de l'OMS, Anshu Banerjee, soulignant la nécessité pour les Etats de respecter ces recommandations, l'OMS a signifié que les premières semaines suivant l'accouchement sont essentielles pour résoudre les problèmes de santé immédiats et pour nouer des relations et adopter des comportements qui ont une incidence sur le développement et la santé du nourrisson à long terme.

« Les lignes directrices comprennent des recommandations

pour l'allaitement maternel afin de faciliter l'attachement et le positionnement au fur et à mesure que l'allaitement maternel est instauré et aider les parents à prodiguer des soins adaptés aux nouveau-nés », précise encore l'institution onusienne. Elle souligne qu'au total, les nouvelles lignes directrices comportent plus de soixante recommandations qui aident les femmes, les nouveau-nés et les familles pour qu'il y ait une expérience postnatale positive.

Les nouvelles lignes directrices de l'OMS

Selon l'OMS, la première ligne recommande que l'ensemble des femmes et des nouveau-nés bénéficie de soins de qualité dans des établissements de santé pendant au moins vingt et quatre heures après la naissance. Au moins trois consultations supplémentaires doivent être prévues au cours des six premières semaines. Dans ce

cadre, il faudrait aussi prévoir des visites à domicile, si possible, afin que l'agent de santé puisse faciliter le retour de la mère au domicile avec son enfant. Dans le cas d'un accouchement à domicile, la première consultation doit avoir lieu le plus tôt possible et au plus tard vingt-quatre heures après la naissance.

La deuxième ligne souligne la marche à suivre pour repérer les signes de danger nécessitant des soins médicaux urgents chez la femme ou le nouveau-né et agir.

La troisième concernant les lignes directrices aborde le traitement, le soutien et les conseils qui facilitent la récupération et la prise en charge des problèmes courants que les femmes peuvent rencontrer après l'accouchement, tels que la douleur périnéale et l'engorgement des seins.

Les autres recommandations parlent du dépistage des anomalies oculaires et des déficiences auditives chez tous les nouveau-nés,

de la vaccination à la naissance, des conseils pour aider les familles à interagir avec leur enfant et à répondre à ses signaux, à rester en contact étroit avec lui et à lui donner de la chaleur et du réconfort sans oublier l'allaitement au sein exclusif, la promotion de la participation du partenaire qui peut, par exemple, assister à des consultations, soutenir sa compagne et s'occuper du nouveau-né.

« Ces recommandations précisent la durée minimale du séjour à l'hôpital après la naissance et comportent des orientations sur les critères de sortie, mais soulignent que le délai nécessaire dépendra de chaque femme et de chaque enfant, du contexte social, du déroulement de l'accouchement et de la présence éventuelle de problèmes de santé », ajoute l'OMS. Elle conclut que les consultations supplémentaires sont recommandées pour les femmes et les nouveau-nés en bonne santé entre quarante-huit et soixante-douze heures, entre sept et quatorze jours et pendant la sixième semaine après la naissance. Mais, si des risques pour la santé sont identifiés, d'autres consultations seront probablement nécessaires et un traitement pourrait être instauré bien au-delà des six premières semaines.

Notons que ces lignes directrices comprennent soixante-trois recommandations, dont trente et une sont nouvelles ou actualisées. Elles constituent désormais la référence officielle de l'OMS pour tous les aspects des soins postnataux.

Rock Ngassakys

BURKINA FASO

Les autorités annoncent une «diversification» de la coopération militaire

Le Premier ministre burkinabè de la transition, Albert Ouédraogo, a déclaré lundi au Parlement intérimaire que son pays allait «diversifier» les partenariats en matière de coopération militaire.

« En ce qui concerne la coopération militaire avec d'autres Etats, l'option est désormais de diversifier les partenariats, afin d'optimiser les atouts spécifiques de chaque partenaire. En tout état de cause, ces partenariats seront fondés sur le respect de notre indépendance territoriale et la sincérité », a-t-il indiqué, Albert Ouédraogo.

Le chef du gouvernement de transition a présenté lundi une feuille de route orientée principalement sur la lutte contre le terrorisme et la sauvegarde de l'intégrité territoriale. Il a assuré que le gouvernement prendrait des mesures visant à renforcer l'efficacité de l'action militaire sur le terrain et à améliorer la collaboration entre les forces de défense et de sécurité, les volontaires pour la défense de la patrie et la population. Sur le plan organisationnel, les départements en charge de la sécurité et de la défense ont entrepris de renforcer la coordination des dispositifs de renseignement et de la veille stratégique au sein du commandement, a-t-il dit. Albert Ouédraogo a, en outre, annoncé la création de comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix, qui visent à créer les conditions de l'engagement de tous en faveur d'un retour des Burkinabè en rupture de dialogue avec la nation.

Pour sa part, le président burkinabè de transition, Paul-Henri Sandaogo Damiba, a promis vendredi dernier de renforcer la lutte contre le terrorisme qui frappe le Burkina Faso depuis 2015.

CHINE

CATL continue de dominer le marché mondial des batteries pour véhicules électriques

Le fabricant chinois de batteries, Contemporary Amperex Technology Co., Ltd. (CATL), continue de dominer le marché mondial des batteries pour véhicules électriques (VE), avec une augmentation de la part de marché au début de l'année 2022, selon des données de la société d'études du marché SNE Research.

Au cours des deux premiers mois de l'année, la CATL a fourni 18,4 GWh de l'installation totale de batteries pour VE dans le monde, représentant une part de marché de 34,4%, a précisé la SNE

Research. BYD, l'un des principaux constructeurs chinois de véhicules à énergie nouvelle et également fabricant de batteries pour VE, a devancé le japonais Panasonic pour la troisième place, avec une part de marché de 11,9% pendant la période, indiquent les données.

La quantité totale d'énergie de batteries pour VE a atteint 53,5 GWh au niveau mondial au cours des deux premiers mois de 2022, soit plus du double du chiffre de la même période de l'année dernière, a noté la SNE Research.

RWANDA

Paul Kagame en visite d'Etat en Zambie

Le président rwandais, Paul Kagame, est arrivé lundi en Zambie pour une visite d'Etat.

Paul Kagame a été accueilli par son homologue zambien, Hakainde Hichilema, à l'aéroport international Harry Mwaanga Nkumbula dans la ville de Livingstone, dans le sud-ouest du pays.

Le président zambien s'est dit ravi de cette visite, affirmant que les deux dirigeants discuteraient de questions d'intérêt commun, notamment dans les domaines du commerce et de l'investissement,

selon un message publié sur sa page Facebook.

Il a déclaré que les deux pays partageaient des liens historiques et culturels remontant à plusieurs siècles à travers un patrimoine commun, ainsi que des relations bilatérales et économiques cordiales qui doivent être explorées plus avant.

« Notre objectif est qu'avant de chercher ailleurs des opportunités, nous devons rechercher des solutions dans notre région », selon hakainde Hichilema.

Xinhua

TRIBUNE LIBRE

La présence de l'Etat

L'Etat, c'est un territoire, une population et un gouvernement. C'est ce que l'on a coutume de dire et de répéter à l'envi. Cependant, cette vision abstraite de l'Etat ne semble plus répondre aux attentes des gouvernés.

Confrontés à une crise multidimensionnelle, les Congolais attendent de l'Etat qu'il soit beaucoup plus présent dans leurs vies. L'Etat est attendu sur tous les fronts de la vie en société : un Etat présent sur le front politique, économique, social et sociétal. S'attaquer à la résolution des problèmes quotidiens que vivent les Congolais, assurer la présence de l'Etat à l'extérieur et à l'intérieur des frontières nationales, telles sont leurs attentes.

L'Etat, pour des raisons multiples, semble en perte de vitesse face aux revendications croissantes (et justifiées) des gouvernés qui demandent toujours plus d'interventionnisme de sa part.

Toute politique qui vise à changer le quotidien des Congolais doit assurer la présence de l'Etat en tout temps et en tous lieux. Comment cette présence doit-elle se manifester ?

L'Etat est une personne morale dont l'existence concrète est perçue par le canal de cet organe fondamental : le gouvernement de la République.

Organe collégial décisif dans la conduite des affaires de l'Etat, le gou-

vernement est l'objet de tous les fantasmes et de toutes les attentes. Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir de lui, force est de constater qu'il est au cœur du fonctionnement régulier de l'Etat. Sous la conduite du Premier ministre, le gouvernement est chargé d'assurer la présence de l'Etat au niveau interne (I), mais aussi au niveau international (II).

I- La présence de l'Etat à l'intérieur des frontières nationales

Il est de tradition de distinguer trois grandes fonctions économiques de l'Etat : l'allocation des ressources, la redistribution des revenus ainsi que la régulation de la conjoncture économique. C'est par l'intermédiaire de ces trois fonctions qu'il se doit d'assurer le bien-être des gouvernés.

Un exemple particulièrement frappant illustre l'importance de la fonction économique de l'Etat : les conséquences économiques du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

L'on assiste actuellement à une flambée des prix des produits de première nécessité. Le gouvernement a mis en place une cellule qui a pour but d'opérer une régulation des prix. Cela passe notamment par un plafonnement des prix des produits de première nécessité.

La mise en œuvre d'un plan de résilience économique, qui aura pour but

de mobiliser des fonds afin d'agir de manière rapide et efficace sur cette flambée des prix, constitue une priorité du gouvernement.

Durant cette crise, la présence de l'Etat est attendue sur ce terrain particulièrement délicat en ce qui concerne la vie quotidienne des Congolais. Cette présence doit se traduire également dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment dans le domaine du « social ».

L'expression « fonctions sociales de l'Etat » fait référence à l'existence d'un domaine spécifique d'action étatique, parfois associée à l'idée de solidarité, qui se traduirait par le développement de moyens et institutions spécifiques, d'une part, et la reconnaissance d'un ensemble de droits et de prestations pour les individus, d'autre part.

Les politiques sociales qui tendent à permettre aux citoyens d'avoir accès à une sécurité sociale de qualité constituent un défi pour le gouvernement.

II - La présence de l'Etat à l'extérieur des frontières nationales

En vertu des dispositions constitutionnelles, l'Etat a l'obligation de protéger ses nationaux qui résident à l'étranger. Cette obligation est assurée, notamment par le réseau diplomatique du Congo (les ambassades et les consulats). Dans le cas de la crise ukrainienne, le gouvernement a été confron-

té à l'épineuse question de l'exfiltration d'environ trois cents compatriotes qui résidaient en Ukraine.

C'est à ce titre que les ambassades du Congo en France, en Turquie, en Allemagne ainsi que le consul honoraire du Congo en Pologne, sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, ont permis le traitement de cette question avec efficacité et humanité.

Sur quelle base la présence de l'Etat s'effectue-t-elle à l'extérieur des frontières nationales ? Sur la base de la nationalité.

La nationalité désignée juridiquement, le lien de rattachement à un Etat, c'est par le biais de la nationalité que les Congolais sont protégés par le Congo. C'est dans ce cadre que l'article 10 de la Constitution congolaise de 2015 prévoit que : « Sauf en cas de perte ou de déchéance de la nationalité, aucun citoyen congolais ne peut être ni extradé, ni livré à une puissance ou organisation étrangère, pour quelque motif que ce soit. L'Etat a le devoir de porter assistance à tout citoyen congolais poursuivi devant une juridiction étrangère ou internationale. ».

Revendiquer et assumer pleinement sa nationalité permet de bénéficier de la protection de l'Etat et c'est une donnée qui mérite d'être prise en compte, aussi bien par les gouvernés que par les gouvernants.

A. Sidney

Adoua-Mbongo,

maître-assistant à la Faculté de droit

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N 002/2022/AMI/ DU 24/03/2022 RELATIF A LA SELECTION DE JEUNES DIPLOMES POUR STAGE PROFESSIONNELS AUPRES DES UNITES DE COORDINATION DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE AU CONGO.

1. Le Bureau de la Banque mondiale au Congo de concert avec les Unités de gestion des projets a adopté au cours du mois de février 2022, une initiative de renforcement des capacités pour accroître le nombre d'experts techniques sur le marché de l'emploi en République du Congo. Cette initiative qui se décline en effet en un programme de stages professionnels en faveur des jeunes diplômés Congolais. Ce programme a pour objectif de fournir une première expérience professionnelle aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur tout en les rendant utiles dans l'exécution des activités des projets et favoriser par conséquent l'insertion de ces jeunes dans le milieu professionnel.

2. L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt est de sélectionner de 29 stagiaires professionnels qui devront effectuer leur stage pendant douze (12) mois au sein des unités de coordination des projets financés par la Banque mondiale en République du Congo.

3. La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de nationalité Congolaise, d'âge compris entre 18 et 34 ans au plus tard le 1er avril 2022. Ceux-ci doivent maîtriser l'outil informatique, le français et avoir une connaissance basique de l'anglais. Les candi-

datrices féminines sont vivement encouragées. Ledit programme de stage concerne les domaines suivants : les sciences de la terre, l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la sociologie, la foresterie, développement social, et autres domaines similaires.

4. Les qualifications et aptitudes requises pour chaque candidat sont les suivantes :

- être diplômé de l'enseignement supérieur (niveau BAC+5 dans les filières environnement, sociologie les sciences de la terre, l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la sociologie, la foresterie, Développement social/ Violence Basée sur le Genre, et autres) ;
- être disponible durant toute la durée du stage ;
- être ponctuel, assidu et avoir une éthique de travail irréprochable ;
- être apte à exécuter des instructions avec humilité dans l'esprit d'apprendre et de se développer professionnellement ;
- avoir un esprit d'analyse et de synthèse, un bon sens de l'organisation, un esprit méthodique, de la créativité et une aptitude à l'innovation ;
- être capable de travailler efficacement en équipe et sous pression ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle et d'expression orale en français ;
- être discret, toutes informations reçues, photo,

articles, documents produits lors du stage devront rester confidentielles et sont de la propriété du projet ;

- lire, écrire et pouvoir exprimer ses idées en anglais sera un atout majeur.

5. Au risque de voir son dossier rejeté, chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;
- Une copie légalisée du diplôme ou attestation requis.

Seuls les candidats remplissant les critères de qualification seront conviés au test de sélection.

Le dépôt des dossiers de candidature complets rédigés en français ou en anglais doivent être transmis uniquement par voie électronique à l'adresse mail BRAZZAVILLE_STAGIAIRE_BM@worldbankgroup.org au plus tard 1er avril 2022 à minuit heure du Congo et porter expressément la mention suivante : « AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N 002/2022/AMI/ DU 24/03/2022 RELATIF A LA SELECTION DE JEUNES DIPLOMES POUR STAGE PROFESSIONNELS AUPRES DES UNITES DE COORDINATION DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE AU CONGO ».

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Des étudiantes passeront à l'innovation après la formation

Après cinq jours de formation sur l'intelligence artificielle, organisée par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, les étudiantes qui ont mis à jour leur savoir en la matière ont promis de passer à la pratique pour innover dans divers secteurs des sciences de l'ingénieur.



Des participantes à l'atelier et formateurs./DR

« Le savoir acquis le long de la formation nous donne non seulement la possibilité de sensibiliser les femmes à s'orienter dans les sciences de l'ingénieur, mais aussi à travailler pour concevoir des applications innovantes », a indiqué Audrelle Banzouzi, donnant lecture du mot des participantes à l'atelier qui vient de se clôturer. Un objectif fixé qui va dans le sens du thème de ladite formation : « La science au service de l'autonomisation des femmes : la femme congolaise à l'ère de l'intelligence artificielle ». Les participantes ont, par ailleurs, salué l'initiative de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la re-

cherche et de l'innovation d'organiser cette formation au cours de laquelle elles ont réalisé des projets, en lien avec leurs différents domaines de formation scientifique, tout en découvrant de nouveaux métiers dans le secteur de l'intelligence artificielle dont les femmes sont minoritaires. Celles qui ont pris part à cette formation ont formulé le vœu de multiplier ce type d'atelier, pour une compréhension plus profonde et claire des technologies ; de créer une plateforme réunissant les femmes scientifiques du pays avec pour autres missions d'encourager les filles de science à s'orienter vers les métiers liés à l'intelligence artificielle.

Le directeur général de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, Patrick Obel Okeli, a indiqué que cette formation est un premier pas qui fera des participantes des entrepreneurs scientifiques tournés vers le développement socio-économique du pays. « En s'appuyant sur la stratégie nationale de développement de l'économie numérique, « Congo digital 2025 », nous avons jugé plausible et pertinent d'éveiller particulièrement la femme congolaise pour susciter l'éveil scientifique dans le domaine de l'intelligence artificielle », a-t-il indiqué.

Rominique Makaya

AFFAIRES SOCIALES ET ACTION HUMANITAIRE

Express Union au chevet des sinistrés

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, la société de transfert de fonds «Express Union» a mis à disposition du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire un don des vivres et non, estimé à plus de deux millions de FCFA.

Madame le Ministre des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire.



La ministre recevant le don d'Express Union./DR

Ce geste de générosité est une réponse à l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement en fin d'année dernière, pour apporter secours aux populations sinistrées, victimes des inondations dans les départements de la Likouala, la Sangha, Cuvette et Plateaux. « Les populations accompagnent notre activité depuis 2009, que nous sommes installés dans le pays. C'est pourquoi, nous avons décidé de leur venir en aide en mettant à leur disposition par le truchement du ministère un don en nature estimé à plus de deux millions de FCFA et constitué de 75 sacs de riz, 75 cartons d'huile végétale et 75 cartons de savon », a déclaré Rostant Yonta Fepi, directeur général d'Express Union.

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, a salué le geste d'Express Union, qui, a-t-elle souligné, est un partenaire dans la mise en œuvre de notre projet Lisungi. « Dans les jours prochains, nous irons sur l'axe fluvial pour continuer à soutenir et apporter de l'aide à nos compatriotes. Rassurez-vous que ce don ira droit chez les bénéficiaires », a assuré la ministre.

R.M.

PARLEMENT

Les députés autorisent la ratification des traités d'entraide judiciaire entre le Congo et la Chine

L'Assemblée nationale a approuvé, le 4 avril en plénière à Brazzaville, les projets de lois autorisant la ratification du traité d'extradition et d'entraide judiciaire entre la République du Congo et la République populaire de Chine.



Signé le 5 juillet 2016 à Beijing, en Chine, le traité d'extradition entre les deux pays vise, dans le cadre de la répression de la criminalité, à promouvoir l'échange d'informations relatives à la recherche des personnes poursuivies pour crimes ou pour exécuter les peines pénales prononcées contre

celles-ci. En signant ce traité, chaque partie s'engage, en effet, à livrer à l'autre, conformément aux dispositions de cet accord, et à la demande de la partie requérante, les personnes trouvées sur son territoire et recherchées par l'autre partie dans le but de mener des poursuites pénales contre

elles, ou d'exécuter les peines prononcées.

Selon l'exposé du motif, la substance essentielle de ce traité est l'engagement mutuel pris par les deux parties à mettre à disposition de la justice répressive les auteurs des crimes en application des dispositions de l'article 2 du

traité fixant les infractions donnant lieu à l'extradition. A cela, s'ajoutent les conditions et modalités de la mise en œuvre de la demande d'extradition.

Le traité d'entraide judiciaire entre la République du Congo et la République populaire de Chine a été également signé le 5 juillet 2016 à Beijing. Il a pour objet l'entraide judiciaire en matière pénale entre les deux pays. Plusieurs actes de coopération sont concernés dans la mise en œuvre de ce traité. Il s'agit, entre autres, de la mise à disposition des documents sur les procédures pénales ; le recueil des témoignages ou des dépositions ; la fourniture des documents, dossiers et éléments de preuve ; la procédure des rapports d'experts ; la localisation et l'identification des personnes mises en cause.

Les deux Etats ont également pris l'engagement à réaliser des inspections ou des expertises indispensables ; mettre à la disposition des personnes qui peuvent témoigner ou assister aux enquêtes ;

transférer les personnes gardées à vue aux fins de témoigner. Ils peuvent aussi s'entraider dans le déroulement des enquêtes, des recherches, du gel et des saisies nécessaires ; la fourniture des casiers judiciaires ; l'échange d'informations relatives à la législation ; la notification des résultats des procédures pénales y relatives ; ainsi que les dépenses issues des procédures mises en relief. « Il convient de relever que tout différend résultant de l'interprétation et de l'application du présent traité sera réglé par voie diplomatique au cas où les autorités centrales compétentes des parties ne parviendraient pas à trouver un accord », précise le traité.

Notons que c'est le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, qui a défendu les deux textes au cours de la séance plénière dirigée par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

JEU CONCOURS

Des déficients visuels dotés de téléphones mobiles

Les lauréats du jeu concours organisé le 2 avril sur l'orthographe, les chants et musiques ont reçu des téléphones mobiles et des pagnes, à l'occasion du lancement officiel des sessions de formation d'alphabétisation des adultes handicapés de la vue, au Centre d'information des Nations unies.

La cérémonie a été couplée à la célébration de la Journée internationale du sourire, commémorée par l'association dénommée « Viens et vois » que dirige Emerson Massa, avec l'appui de la Mission évangélique braille, une organisation non gouvernementale suisse.

Le concours a réuni plus de trente-et-un candidats déficients visuels sur l'épreuve d'orthographe suivie d'une lecture chronométrée du texte en braille, de la poésie, la bible chantée, la culture générale, la musique et le chant.

Les récompenses ont été données au premier et au deuxième lauréat de chaque discipline. Ils ont reçu des téléphones mobiles et pagnes.

L'initiative a été de voir ces jeunes handicapés sourire ensemble ainsi que les inciter à développer leurs capacités intellectuelles.

L'un des récipiendaires, Rael Belfon Batemi, a expliqué qu'il s'était préparé à décrocher un prix. « Ce genre d'initiative est à encourager car elle rassure les déficients qu'ils ne sont



Les lauréats du concours posant avec les officiels/DR

pas abandonnés. Ce prix me rassure que j'ai des mêmes compétences que les valides à la différence de l'écriture », a-t-il indiqué.

Une autre a renchéri qu'elle se sent émerveillée de recevoir un

téléphone et un pagne. L'apprentissage du braille, l'écriture des aveugles, lui a redonné espoir car la perte de la vue a été un grand choc pour elle.

Pour le président de l'association, Emerson Massa, les activi-

tés ludiques et récréatives organisées en faveur de ces jeunes handicapés contribueront à l'amélioration de l'estime de soi. Elles ont permis également de les encourager à aller de l'avant dans la joie.

Les sessions de formation, a-t-il poursuivi, sont destinées aux adultes déficients visuels en braille, au nombre de trois cent soixante-cinq. Ils seront formés pendant trois ans pour réduire leur vulnérabilité socio-économique.

« Conscient que l'alphabétisation constitue un facteur de développement au plan humain, cela reste un credo pour l'association « Viens et vois » pour opérer les changements indispensables à leur participation à la nation », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« apprendre à lire et écrire le braille aux adultes permettra de combattre la pauvreté et leur exclusion ».

Par ailleurs, le secrétaire général adjoint du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Armand Guy Richard Ndinga Okossa, a souligné, pour sa part, que la Journée internationale du sourire a permis aux jeunes déficients de ne pas perdre espoir mais de connaître qu'ils possèdent des potentialités utiles à la société.

Lydie Gisèle Oka

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



APPEL À ÉCRITURE AU PRIX RFI THÉÂTRE

Des textes d'auteurs et autrices attendus

La neuvième édition du Prix RFI Théâtre est ouverte aux auteurs et autrices né(e)s en Afrique, au Proche-Orient, dans les Caraïbes, l'océan Indien et aux ressortissants issus de ces zones citées, vivant en France depuis moins de quatre ans et titulaires d'une carte de résident ou d'un statut de réfugié politique.

Les candidat(es) doivent écrire un texte de théâtre original en français comportant au minimum quinze pages numérotées, rédigées en police 11 et en caractère Arial. Les textes doivent obéir à l'originalité, à la qualité littéraire et à la qualité dramaturgique. Les envoyer avant le 7 mai 2022, à l'adresse prix.theatre@rfi.fr. Ces textes doivent avoir un titre et nom de l'auteur ou autrice, devront être inédits, ne pas avoir donné lieu à une mise en scène en France et ne constituant pas des adaptations d'une œuvre d'un autre auteur. Chaque candi-

dat(e) ne peut envoyer qu'un seul texte.

Les textes présentés lors des éditions précédentes ne peuvent pas être représentés pour l'édition 2022. Les participants doivent avoir entre 18 et 46 ans et la participation est individuelle et gratuite.

« Le Prix RFI Théâtre » a pour but de favoriser le développement de la carrière d'auteurs de théâtre d'Afrique, des îles de l'océan Indien, des Caraïbes et du Proche et Moyen-Orient et de promouvoir de nouveaux talents par le biais de

textes propres, originaux, dotés d'une bonne qualité littéraire et dramaturgique et à des fins d'exploitation scénique.

Ce prix est organisé par France Médias Monde en partenariat avec l'Institut français, l'Institut français de Saint-Louis du Sénégal, le Centre dramatique national de Normandie-Rouen, la SACD, Les Francophonies – Des écritures à la scène et le Théâtre ouvert, le Centre national des dramaturgies contemporaines et Théâtre des deux Rives.

La cérémonie de remise du Prix

aura lieu le 25 septembre 2022, à Limoges, lors du festival Les Zébrures d'automne organisé par Les Francophonies-Des écritures à la scène.

Après le jeune haïtien Jean D'Amérique, lauréat Prix RFI Théâtre 2021, à qui sera le tour ? Le lauréat du Prix RFI Théâtre 2022 obtiendra une dotation financière et un accompagnement de différents partenaires. Il bénéficiera aussi de résidences de recherche et création d'une durée d'un à trois mois et bien d'autres récompenses lui seront attribuées.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Premier but en Autriche pour Kévin Monzialo (DR)

Autriche, 22e journée, 2e division

Premier but sous le maillot de Sankt-Pölten pour Kévin Monzialo, qui porte le score à 2-2 à la 67e. Son équipe l'emporte finalement 4-3 à Dornbirn. L'attaquant de 21 ans, prêté par le FC Lugano, a joué 6 matches depuis son arrivée.

Bulgarie, 25e journée, 1re division

Sans Bradley Mazikou, absent, le CSKA Sofia bat Beroe 1-0. Et reste distancé de

9 points par Ludogorets. Réduit à dix à la 8e, le Lokomotiv Plovdiv est balayé chez le CSKA 1948 (0-4). Sans Ryan Bidounga, absent du groupe.

Croatie, 29e journée, 1re division

Toujours pas de Merveil Ndockyt dans le groupe d'Osijek a été tenu en échec par le Hajduk Split (0-0).

France, 30e journée, 1re division

Beni Makouana est entré à la 83e lors de la défaite de

Montpellier face à Brest (1-2).

Reims s'incline chez le voisin troyen (0-1). Remplaçant, Bradley Locko a été lancé à la 65e.

Nantes l'emporte 3-2 à Clermont, sans Yannis Mbemba, laissé à disposition de la réserve.

Chrislain Matsima est resté sur le banc lors du succès de Monaco à Metz (2-1).

Sans Brayann Pereira, absent du groupe, Lens est défait à Strasbourg (0-1).

Suisse, 25e journée, 3e division

Bellinzona corrige l'YF Juventus (3-0). Titulaire, Trésor Samba a inscrit son 2e but sous ses nouvelles couleurs, son 19e de la saison.

Ligue 2, 31e journée

Le Havre chute à Pau (1-2) sans Fernand Mayembo (cuisse), mais avec Nolan Mbemba titulaire au poste de latéral droit. Remplacé à la 59e alors que le score était d'un but partout.

Prince Oniangué, malade, était forfait lors du succès de Caen face à Dunkerque (2-1).

Adilson Malanda était suspendu pour la réception de Niort à Rodez (1-1). Bryan Passi était titulaire dans l'axe droit de la défense à quatre.

Ajaccio, sans Bevic Moussiti Oko, en phase de reprise, se rend à Nancy ce lundi soir. Warren Bondo devrait débiter sur le banc.

Camille Delourme

SPORT DU TRAVAIL

Averda et ARC font jeu égal

La troisième journée du championnat « NSIA Assurances » organisé par la Ligue départementale du sport du travail de Brazzaville a été marquée par un match spectaculaire qui a mis aux prises la formation d'Averda à celle de l'ARC, au terme duquel les deux formations se sont neutralisées (4-4).



Averda et ARC font jeu égal/Adiac

Les buts d'Averda ont été respectivement inscrits par Mankou, Urbain Mabilia, Lickaye et Taylor Matongo. Ceux de l'ARC l'ont été par Stacy Libion, auteur d'un doublé, puis par Bob Sandro Lobota Okana et Lucien Expedit Ayemba. « Nous avons préparé ce match avec beaucoup de sérénité, parce qu'on savait qu'on affrontera la meilleure équipe de la compétition. Bien sûr que c'est le sport du travail, mais quelque part aussi il faudrait être toujours conquérant et avoir des ambitions. Averda s'entraîne régulièrement, contrairement à nous », a expliqué Bob Sandro Lobota, visiblement satisfait de ce partage de points, avant de projeter la prochaine rencontre, soit contre le CHU-B, soit contre la Redoutable. Dans les autres rencontres, la DGID a pris le meilleur sur la BDEAC (1-0), grâce au but inscrit en toute fin de la rencontre par Chancy Ndinga. Le CHU-B a signé sa première victoire en dominant NSIA (3-2). La Banque postale du Congo a dominé la Redoutable (3-0), puis la DGFE a écrasé Go Sport (6-1).

Au nzango, plus rien ne va pour l'équipe du CNRTV. Elle a concédé sa troisième défaite d'affilée (30-35) devant la DGSP. La BEAC et la mairie de Brazzaville ont fait jeu égal (31-31), puis ANAC a battu DGFE (34-29).

James Golden Eloué

THÉÂTRE

L'atelier Mwezi prépare la présentation de la pièce "Cendres sur les mains"

Une résidence de création a été ouverte en ce mois d'avril à l'atelier Mwezi, à Tchimbamba. Elle sera ponctuée par la représentation théâtrale de la pièce "Cendres sur les mains" mise en scène par Selma Mayala sur un texte de l'écrivain français, Laurent Gaudé.

Les 21 et 22 avril prochains aura lieu, en grande première, la représentation théâtrale de « Cendres sur les mains » de Selma Mayala. Une adaptation du texte de Laurent Gaudé qui s'est inspiré d'Antigone, un classique de la mythologie grecque, du génocide rwandais et du témoignage d'une rescapée de ce drame.

Selma Mayala, comédien et metteur en scène. Nestor Mabilia, résident à Vitrolles, en France. Alexandra Guenin, comédienne, sont les trois acteurs qui vont présenter la pièce de théâtre avec à la régie lumière Marine Flores, venue de France.

"Dans l'univers social, la femme est généralement présentée comme cet être fragile, qui subit des violents, des persécutions et autres humiliations dégradantes. Moi, j'ai voulu me démarquer de ce cliché réductionniste de la femme pour présenter cette femme qui est capable de renverser la tendance, en mettant en avant la femme courageuse, forte, qui met tout le monde d'accord", a dit Selma Mayala.

« Cendres dans les mains » est l'histoire de deux fossoyeurs qui ont pour charge d'enterrer des corps dans un grand terrain de

bataille où il n'y a aucun vivant sinon eux seuls. Pendant qu'ils exécutent leur macabre besogne, une femme que l'on croyait morte revient à la vie à leur grande stupeur, eux qui redescendent ipso facto de leur piédestal d'hommes forts, impériaux, manipulant les corps à leur guise...

« Cette femme apparue de manière spontanée bouleverse le cours des choses. L'homme, le sublime, est réduit à sa plus simple expression. L'homme a beau avoir tout ce qu'il faut (arme, force, argent...) pour être maître de l'univers mais la femme a cette façon intérieure de pouvoir gérer les situations et de pouvoir les transformer. C'est très intéressant et ça m'a beaucoup motivé de faire cette création et tout de suite j'ai pensé au texte de Laurent Gaudé », a expliqué Selma Mayala.

Le metteur en scène a ajouté: « Nous allons donc jouer cette pièce avec à la régie Marine Flores qui vient de France. C'est sa première expérience en la matière en terre africaine. C'est important de pouvoir faire des travaux croisés. Elle travaille beaucoup sur la place de Paris. L'objectif de



Une scène de la pièce "Cendres sur les mains" Adiac

cette création est aussi de faire croiser Marine Flores avec d'autres régisseurs qui sont ici et de pouvoir découvrir aussi une autre façon de travailler. A travers cette représentation théâtrale, j'ai voulu montrer ce côté inhumain de l'homme, sa cruauté et son immoralité. C'est une interpellation vers un monde plus humaniste ».

Après la représentation théâtrale à l'atelier Mwezi, ce spectacle sera joué en France où les contacts

avec les partenaires sont déjà très avancés, a-t-il rassuré.

L'atelier Mwezi est un lieu de fabrication ayant comme vocation la transmission de l'art théâtral et autres pratiques artistiques, ainsi que les métiers liés au monde du spectacle (scénographie, régie...). Située au cœur du quartier populaire de Tchimbamba, à Pointe-Noire, cette association est née en 2018 de la volonté d'un collectif issu du monde artistique au Congo.

A l'origine, un constat d'un déficit de formation dans le monde des arts, notamment celui du théâtre et de la danse. C'est autour de trois axes : formation, résidence et création que s'articulent les activités qui y sont proposées. Très attaché à la défense d'un théâtre populaire au sens noble du terme et accessible à tous les publics, le collectif s'évertue à créer des ponts entre des artistes venant d'horizons divers.

Hervé Brice Mampouya

PATRIMOINE

La galerie Makouiza veut devenir un musée ethnographique

Une journée porte ouverte a été organisée, le 2 avril, à la galerie Makouiza, au quartier 7/7 de Dany, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié-Tié. L'activité s'est déroulée en présence de Marcel Ipari, directeur général des Arts et Lettres; de Philippe Mboumba, conseiller socio-culturel du maire de la ville.

Félix Makouiza, antiquaire et collectionneur d'objets d'arts, depuis près de cinquante ans, initiateur du projet de création de la galerie éponyme, n'est plus, depuis le 9 janvier dernier. Afin de lui rendre hommage pour son immense travail de conservation et de valorisation des œuvres d'art et aussi présenter la galerie au public, il a été initié la journée portes ouvertes qui a été mise à profit pour décliner la nouvelle vision de cette structure culturelle et historique.

" Cette journée portes ouvertes sur la galerie Makouiza donne aux uns et aux autres l'opportunité d'admirer sa riche collection. Son fondateur, feu Félix Makouiza, rêvait de faire de cette structure qui lui doit tout un espace commun où tous les Congolais viendraient découvrir le génie créateur de nos ancêtres. Lui, qui était du domaine de la médecine, a consacré toute son existence à collectionner des objets divers et variés qui vont des objets rituels aux instruments de



musique, des masques aux statuettes, des costumes ancestraux aux objets culturels", a dit Dilov Faouzikam Banzouzi, directrice générale de la galerie Makouiza. " En vue de s'atteler à notre vision initiale qui est "La promo-

tion et la vulgarisation » de la culture africaine ancestrale à partir d'œuvres d'art en voie de disparition et peu connues, voire méconnues des nouvelles générations, il est nécessaire ici, tous ensemble, de s'en donner les moyens

en aménageant ou rassemblant nos énergies pour faire revivre les valeurs culturelles et se raproprier notre histoire à partir de ces arts", a-t-il ajouté.

Philippe Mboumba, Marcel Ipari ainsi que Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire, ont tour à tour loué l'initiative qui non seulement honore la ville, mais regorge un riche patrimoine par le biais de sa collection diverse et variée. Les animations de théâtre, de danse traditionnelle, de slam et de chant ont agrémenté l'activité.

Qui était Félix Makouiza?

Né le 6 novembre 1941 à Kinanga-Ntaki, dans le district de Boko-Songho, département de la Bouenza, Félix Makouiza fut agent de la Compagnie minière de l'Ogooué où il a travaillé comme infirmier généraliste dans les années 1960. C'est un médecin-colonel français qu'il a rencontré dans cette société qui va l'initier à la collection d'objets d'art. Il s'adonna avec passion à cet exercice, à par-

tir de 1970, en collectionnant tout objet d'art qui pouvait l'intéresser. Devenu laborantin, il a continué à collectionner les objets d'art, même après sa retraite professionnelle en 1995. Quand il ouvre son cabinet d'analyses médicales et des soins infirmiers, sa passion pour les œuvres d'art ne l'a jamais quitté. Ainsi, en 2010, il crée la galerie d'arts africains, qui va se transformer en 2016 en galerie d'objets d'art africains Mak-RD et participer à trois expositions : deux à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, et une au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. En 2020, la galerie est baptisée galerie Makouiza et sera équipée d'un site web en 2021 pour mieux rendre visible les collections. Tout au long de sa vie, Félix Makouiza a eu pour visions de partir de ce fonds culturel pour parvenir à monter un musée ethnographique, fondement de l'unité malgré l'apparente diversité. La visite guidée de la galerie, conduite par Pierre-Joachim Ntufua, a permis aux hôtes de revisiter les différentes œuvres d'art.

H.B.M.

PRÉPARATIFS DU CENTENAIRE

Les responsables des églises invités à veiller sur les nuisances sonores

Dans le cadre des préparatifs du centenaire de la ville océane, le commandant territorial des forces de police, le général Jean Pierre Okiba, a échangé le 4 avril avec quelques responsables des églises et leur a demandé de veiller sur les nuisances sonores produites par les assemblées religieuses.

Le général Jean Pierre Okiba a fait observer que depuis la levée de certaines mesures de restriction liées à l'état d'urgence sanitaire, il y a eu comme une résurgence de la délinquance concernant les nuisances sonores à Pointe-Noire. Ainsi a-t-il rappelé que l'ordre public est un état social dans lequel règnent le bon ordre de sécurité, la tranquillité et la salubrité publique. L'activité religieuse, a-t-il conseillé, ne doit pas gêner les voisins.

« Vos voisins ne sont pas vos fidèles, vos prêches sont adressés à vos adeptes, vos fidèles qui sont à l'intérieur de vos églises. Pour cette raison, avec l'accord du préfet, nous avons entrepris cette opération de lutte contre les nuisances sonores de toute nature. Au-delà de toute interprétation, vous devez savoir que nul n'est sensé ignorer la loi. La lutte contre les nuisances sonores fait partie de l'une des missions de police, la tranquillité publique est un état dans lequel il y a



Le général Jean Pierre Okiba s'entretenant avec des responsables des églises/Adiac

l'absence totale de troubles, des nuisances et des bruits de jour ou de nuit susceptibles de gêner ou de porter atteinte à d'autres personnes. En plus d'être une gêne pour autrui, les nuisances sonores produites par les églises repré-

sentent une infraction », a-t-il déclaré.

La loi n°003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement, à son titre 13 et à son article 78 stipule qu'est passible d'une amende d'un million à dix millions de francs CFA tout

propriétaire ou exploitant d'un établissement dont certaines installations sont classées qui n'auraient pris des mesures adéquates après l'entrée en vigueur de la présente loi pour traiter ou éliminer toute pollution ou nuisance, a-t-il poursuivi.

«Le déroulement de cette opération a donné à la police de saisir quatre-vingt-quinze instruments musicaux dont trente-neuf baffles, neuf pianos, neuf ordinateurs, vingt-neuf tables de mixages, quatre amplificateurs, une unité centrale, une platine, un écran d'ordinateur, une boîte à micro, et un tam-tam. Ainsi, la tendance montre que les églises sont les facteurs dominants en pollution sonores à Pointe-Noire. Sur ces objets, soixante-cinq 65 ont été saisis dans les églises, ce qui est contraire à la morale par ce que cela enfreint la loi. Conformément à l'ordre public, la police protège les victimes de vos nuisances sonores. Nous voulons faire de Pointe-Noire une ville où le calme règne et où chacun a le respect de l'autre, votre activité religieuse ne peut pas constituer un obstacle pour l'autre. Nous sommes engagés à faire respecter l'ordre dans la ville », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

ASSAINISSEMENT

Le maire conseille l'appropriation de la méthode du projet Durquap

Le maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, a animé le 31 mars une conférence de presse, quelques mois avant la fin du projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) dans sa ville. Il a indiqué que Pointe-Noire devrait s'approprier de la forme d'organisation mise en place par ce projet.

Le maire de Pointe-Noire a rappelé que le projet Durquap est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à travers deux quartiers de cette ville, à savoir Tchiniambi 1, dans le quatrième arrondissement Loandjili, et le quartier Mboukou, dans le troisième arrondissement Tié-Tié.

«Aujourd'hui, lorsque nous passons dans ces quartiers, nous constatons qu'un travail formidable a été fait. Ces quartiers ont subi une transformation en profondeur; occasionnant le changement total des conditions

de vie des habitants. Il y a lieu désormais, à travers les politiques publiques locales, qu'une sorte d'implémentation soit mise en place pour que ces deux modèles de quartiers soient transférés dans d'autres afin que ceux-ci soient également modernes. La ville de Pointe-Noire devrait s'approprier de la forme d'organisation mise en place par le projet Durquap», a-t-il signifié.

En plus de la restructuration de ces deux quartiers, a-t-il poursuivi, le Durquap est allé un peu plus loin parce qu'à

travers un bon adressage, il y a été créé des conditions propices pour la collecte de l'impôt chez le contribuable. Ceci a contribué à l'effacement au renforcement des capacités municipales en termes de la maîtrise de l'espace fiscal. Ainsi, cet adressage pourrait déboucher demain sur un cadastre fiscal.

«On peut donc dire que le projet Durquap a permis le renforcement et la maîtrise réelle et potentielle de la ressource de la collectivité. Un projet intégrateur qui veut qu'en même temps que l'on construit

des voiries urbaines, que l'on en profite fiscalement de l'ordre établi dans ces quartiers. Il faut donc remercier le gouvernement de la République qui a eu cette intelligence de travailler avec la Banque mondiale en vue de la réalisation de ce projet. Ce projet n'a pas été mis en place pour régler par un coup de bâton magique tous les problèmes qui se posent à la ville, celui-ci n'a concerné que deux quartiers sur les quatre-vingt-six quartiers que compte celle-ci », a indiqué le maire.

Pour finir, Jean François Kando a invité les participants à ces retrouvailles à faire une différence entre les travaux liés à la municipalisation accélérée et additionnelle de sa ville et ceux sur la célébration du centenaire de Pointe-Noire prévu le 11 mai prochain. Ainsi a-t-il précisé, les travaux relatifs au centenaire ne s'achèveront pas dans un délai d'un mois. Ce sont des travaux de longue haleine qui débiteront par l'amélioration de l'existant et se poursuivront par d'autres chantiers plus structurants.

S.I.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Giec appelle à garantir des financements pour aider l'Afrique

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a publié, le 4 avril, un nouveau rapport dans lequel il a appelé les Etats et les entreprises à réduire les émissions de gaz à effet de serre et garantir les financements verts dans les pays en développement.

Dans le nouveau document, les experts ont affirmé qu'il faut « agir maintenant » et que « toutes les solutions existent déjà à ce jour ».

« Les militants écologistes ont parfois été décrits comme de dangereux extrémistes, mais les vrais dangereux extrémistes sont les pays qui ont continué à augmenter leur production d'énergie fossile », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, lors de la conférence de présentation du dernier chapitre issu du sixième rapport du Giec.

En effet, le premier volet du rapport dresse les bases physiques du bouleversement climatique; le second est dédié à l'impact sur l'humanité et les écosystèmes, et le dernier volet issu du troisième groupe de travail est dédié aux solutions d'atténuation du changement climatique. D'après les experts du Giec, la conclusion est sans détour : « On peut réduire les émissions d'ici 2030, mais c'est maintenant que cela se passe. Et c'est le seul moyen pour conserver un monde viable ». Ils affirment : « Sans une réduction immédiate et radicale des émissions dans tous



Une femme suit le bétail affecté par la sécheresse alors qu'il se dirige vers une rivière près de Biyolow Kebele, dans la région Somali en Éthiopie, le 2 février 2022 / Copyright © africanews/Michael Tewelde/AP

les secteurs, il nous sera impossible de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C ».

Pour la première fois, le Giec détaille : « Pourtant, atténuer le réchauffement climatique dans les pays pauvres est largement compatible avec les objectifs de développement durable ». Par ailleurs, estime Yamina Saheb, l'une des auteures du rapport, « le potentiel en énergies renouvelables est tel que le continent africain pourrait même se passer des hydrocarbures ».

« La réduction des émissions liées à l'agriculture pourrait aussi mobiliser davantage les connaissances intimes qu'ont les communautés rurales

africaines de leur milieu naturel. Mais le défi environnemental ne pourra être relevé que si les gouvernements du continent et les institutions régionales africaines mènent des politiques intégrant l'ensemble des secteurs : agriculture, forêts, transport et énergie, par-delà les frontières des Etats », poursuit-elle.

Le rapport présenté est une synthèse des connaissances internationales sur l'évolution du climat. Il est le fruit de cinq ans de travail. Des centaines d'études ont été passées au crible, plusieurs experts y ont contribué et il a été adopté à l'unanimité des participants. Tout ce qui est écrit dans ce rapport fait consensus

scientifiquement. Mais après ce consensus scientifique, tout l'enjeu est désormais d'accélérer la prise de conscience politique dans le monde entier malgré la guerre en Ukraine et l'incertitude sanitaire.

L'Afrique paie le lourd tribut du changement climatique

Le rapport du Giec met en exergue le lourd tribut que paie le continent africain par rapport aux autres continents, alors même qu'il pollue le moins et ne contribue qu'à environ 4% des émissions de gaz à effet de serre. Ce déséquilibre a des répercussions sociales et sécuritaires, puisqu'il aggrave les iné-

galités et favorise l'instabilité.

D'après les experts, l'année 2020 se positionne entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée en Afrique, en fonction de l'ensemble de données utilisées. Sécheresses, inondations et famines sont les événements climatiques extrêmes, qui accentuent actuellement l'insécurité alimentaire et la pauvreté sur le continent.

Selon les Nations unies, d'ici à 2030 plus de cent millions d'Africains seront touchés par le réchauffement climatique. Beaucoup de pays africains sont déjà engagés sur un modèle de croissance résilient au changement climatique, mais cette voie s'annonce difficile par manque de moyens.

Il est donc urgent que les Etats respectent leur engagement de soutenir le Fonds vert qui est le principal instrument de financement des politiques climatiques pour les pays en développement. Initié en 2009 à Copenhague, le Fonds vert pour le climat doit permettre de canaliser les financements des pays développés vers des projets d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement.

Yvette Reine Nzaba

RELIGION

L'assemblée générale du CSIC prévue en septembre

Prévue les 3 et 4 septembre prochain à Brazzaville, l'assemblée générale du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC) permettra aux musulmans, entre autres, de trouver le successeur d'El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, décédé le 1^{er} novembre 2021.

Une délégation du CSIC, conduite par son président par intérim, Cheick Eddie Serge Youssouf Ngolo Ndzila, est allée le 4 avril informer la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, marraine de cette assemblée générale. Elle lui a également annoncé l'organisation d'une tribune spéciale en hommage au président El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka.

« Nous allons préparer toutes les conditions nécessaires pour que cette rencontre puisse avoir lieu aux dates prévues, c'est-à-dire du 3 au 4 septembre prochain. Pour la marraine, elle va juste accompagner le Conseil parce qu'elle est membre du gouvernement. Le CSIC étant reconnu par le gouvernement, c'est nor-

mal que nous sollicitons, comme d'autres confessions religieuses le font, une marraine », a expliqué Cheick Eddie Serge Youssouf Ngolo Ndzila à la presse. Il a précisé que les critères ayant conduit à ce choix sont la simplicité et le dynamisme, deux valeurs enseignées par l'islam.

Outre la mise en place des nouvelles instances dirigeantes, qui vont gérer le CSIC pendant les six prochaines années, cette assemblée générale permettra aussi aux participants de passer en revue les documents fondamentaux de l'organisation, notamment les statuts et le règlement intérieur. Ceci avec une possibilité de les réviser ou non compte tenu des évolutions observées chaque année.

Parfait Wilfried Douniama



La ministre Destinée Hermella Doukaga posant avec la délégation du CSIC/DR